

# UN TERRAIN DE MOTONEIGE DE 98 HA SUR LE PLATEAU DU REVAR.

La société «Aventures Premières» et le propriétaire des terrains ont déposé une demande d'ouverture d'un terrain motoneige de 98 ha, contenant 20 km de circuit. Il se situe au sud du col du Pertuiset, entre les falaises qui bordent le plateau et la route reliant la Feclaz au Revard. Les motoneiges progresseraient en convois guidés de 2 à 10 machines 800 ccm<sup>3</sup>. Le terrain pourrait être ouvert dès le mois de février après la signature de l'arrêté d'autorisation par le maire.

Si cette perspective vous semble digne d'un autre siècle, le XX<sup>e</sup>, celui de l'insouciance et du gaspillage, ou pour toutes autres bonnes raisons,  
**nous vous invitons à vous exprimer auprès de la mairie :**

**Monsieur le Maire, Mairie des Déserts La Combe 73230 Les Déserts.**

Quelques raisons de notre opposition :

- 4x4, moto, quad, motoneige ... les loisirs motorisés en milieu naturel sont en recrudescence partout, malgré la loi du 3 janvier 1991 limitant leur circulation. Le ministère de l'environnement a demandé une grande vigilance sur ce sujet. Dans ce contexte toute autorisation de circuit constitue une promotion de ces loisirs, une incitation à la pratique.
- cette activité n'est pas en accord avec l'image que devrait donner le Plateau du Revard et le Parc Naturel Régional du massif des Bauges, selon leur vocation tournée vers la nature et le ressourcement.
- elle est polluante, bruyante et gênante pour les autres usagers, promeneurs, skieurs qui utilisent ces chemins.
- elle est très préjudiciable à la faune sauvage en période hivernale.

Nous ne donnons pas de modèle de lettre. Tout l'intérêt réside dans la spontanéité de votre réaction. Veuillez informer l'une des associations signataires de votre action.

frapna-savoie@frapna.org - 04 79 85 31 79  
france@mountainwilderness.org - 04 76 01 89 08  
Club Alpin Français. Comité départemental. 04 79 68 20 77

! Merci de ne pas jeter ce document sur la voie publique ou dans la nature. !